Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Secrétariat Général

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18 DECEMBRE 2009

DELIBERATION RELATIVE A L'ENVOI D'UN COURRIER AU DIRECTEUR DU CROUS DE BORDEAUX POUR SIGNALEMENT DES SITUATIONS ETUDIANTES

Le 18 décembre 2009, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

➲ Approuve la proposition de courrier adressé au Directeur du CROUS, selon les termes suivants :

« Monsieur le Directeur,

A l'initiative du CEVU, le CA, réuni le 18 décembre 2009, porte à votre attention leur forte préoccupation quant à la situation rencontrée par certains étudiants boursiers de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3, qui, d'après nos informations, reçoivent leurs aides avec retard. Cette situation s'avère extrêmement préjudiciable pour des étudiants en situation souvent précaire.

Par ailleurs, les relations difficiles entre les personnels sociaux de CROUS et ceux de l'université Bordeaux 2 nuisent manifestement au traitement des dossiers déposés par nos étudiants auprès des assistantes sociales de Bordeaux 2 affectées dans notre établissement.

Nous en appelons aujourd'hui à votre autorité pour trouver toute solution permettant de répondre à ces situations particulièrement délicates. »

Délibéré par le Conseil d'administration, à Pessac, le 18 décembre 2009,

Nombre de membres présents	**23**
Nombre de membres représentés	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**23**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de votes pour	**23**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Patrice BRUN